

ABANDON DE RECOURS - Adultes

Date: Le / 20 Nrd	de Membre:
-------------------	------------

- → VEUILLEZ ECRIRE EN MAJUSCULES
- → REMETTRE A LA RECEPTION & ACCOMPAGNE DE VOTRE CARTE D'IDENTITE

COORDONNEES COMPLETES DU PILOTE :

Je soussigné(e),	
Prénom:	Nom:
E-mail:	<i>GSM</i> :
Date de naissance:	Code postal:

DONNE MON ACCORD POUR:

- 01. Accès au circuit;
 - Les mineurs devront être accompagnés d'une personne ayant minimum 18 ans à qui est confié l'enfant, celui-ci devra être muni d'une carte d'identité.
- O2. Le (la) soussigné(e), déclare abandonner tout recours tant pour lui-même que pour ses ayants-droit, ses héritiers, ses proches (ses parents, son conjoint, ses enfants) et nos assureurs envers :
 - les exploiteurs de Brussels Kart,
 - les organisateurs de la manifestation,
 - d'autres participants et d'autres utilisateurs de Brussels Kart
 - les préposés, le personnel, les bénévoles et chargés de mission des personnes visées aux points précédents
 - les assureurs des personnes visées aux points précédents.
 - Pour tout dommage que je (il/elle) subirais(t) avant, pendant et après une session de kart ou épreuve (y compris lors des essais)
 - En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour ses ayants-droit, ses héritiers, ses proches et nos assureurs.
- 03. Chaque pilote respectera le matériel, le circuit, le règlement et les autres pilotes et sera responsable pour tous les dommages qu'il aurait pu causer au circuit et/ou matériel.
 - En cas de dégât matériel, un montant minimum de € 100,00 sera facturé au responsable des dégâts.
- 04. Chaque pilote suivra les instructions, données par la direction du circuit ou par leurs préposés, et connaîtra la signification de chaque drapeau et/ou feu.
- 05. Il s'engage à ne pas conduire sous l'influence de l'alcool, ni d'autres drogues ou stimulants. Le pilote déclare être en bonne santé.
- O6. La cagoule est obligatoire lorsqu'on utilise les casques Brussels Kart pour l'hygiène mais également pour cacher les cheveux longs. Pour une question de sécurité, le port d'un châle est défendu. Le port d'une combinaison de course est également obligatoire. Et en tant que pilote vous porterez des chaussures appropriées.
- 07. La carte membre est strictement personnelle. En cas de mauvaise conduite sur le site Brussels Kart et/ou le non-respect de ce règlement, l'interdiction de rouler chez Brussels Kart peut se décider à tout instant, ainsi que le retrait de la carte de membre.
- 08. Dans un but de sécurité, le personnel de Brussels Kart peut modifier ou arrêter les sessions de kart.
- O9. Le personnel de Brussels Kart se réserve dans chacun de ces cas le droit, de ralentir les karts à distance, sans droit de remboursement pour les personnes en question.
- 10. Brussels Kart se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'accès à ses installations et/ou de refuser à quelqu'un l'obtention de la carte de membre.
- 11. La direction décline toute responsabilité de vos affaires personnelles.
- 12. Si le (la) soussigné(e) est accompagné(e) d'autres personnes qui sont enceintes et/ou présentent un risque de problèmes cardiaques, il (elle) s'engage à informer immédiatement ces personnes que du à la possible présence plus élevée de CO, leur présence dans le hall de karting n'est pas recommandée. Il est de même pour les jeunes enfants pour lesquels le (la) soussigné(e) est responsable. En outre, le (la) soussigné(e) s'engage à informer immédiatement toutes les personnes qui l'accompagnent que du au niveau sonore plus élevé, le port d'une protection auditive est souhaitable. Des protections auditives sont disponibles à la réception.

Signature du Titulaire/Responsable Précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" :	
Like us on Facebook	